



IP/AURÉLIE LADET

Aujourd'hui, seuls 10 % des automobilistes consentent à passer par l'horodateur. « Un vrai manque à gagner pour la Ville », selon le premier adjoint de la maire de Paris.

La privatisation du stationnement divise la majorité

La mairie entend confier le contrôle du stationnement payant à des entreprises privées dès le 1^{er} janvier 2018. Anne Hidalgo va devoir s'appuyer sur l'opposition pour faire adopter sa réforme.

PAR MARIE-ANNE GAIRAUD

Un pactole de 300 M€. C'est la somme que la Ville espère bien empêcher avec son projet de privatisation de la verbalisation du stationnement payant. La délibération doit être soumise au Conseil de Paris qui débute aujourd'hui. Actuellement seuls 10 % des automobilistes consentent à passer par l'horodateur. Trop peu aux yeux de la mairie de Paris. « Ce n'est pas civique et cela représente un vrai manque à gagner pour la Ville », souligne Bruno Julliard, le premier adjoint de la maire de Paris.

Pour lutter contre cette fraude quotidienne, la maire de Paris a donc décidé de confier le contrôle du stationnement

payant à des entreprises privées dès le 1^{er} janvier 2018. Les tarifs horaires du stationnement ne devraient pas bouger mais le montant de l'amende, qui sera déterminé par la mairie, lui, devrait subir une sérieuse augmentation. « Nous n'avons pas encore arrêté le montant », précise Bruno Julliard.

Cette réforme annoncée par Anne Hidalgo est loin de faire l'unanimité au sein de sa majorité. Le Parti de gauche et le groupe communiste, eux, sont vent debout face à ce projet et ont annoncé qu'ils voteraient contre. « Est-ce qu'en République souhaite-on que la collecte d'impôt soit assurée par le privé ? Une entreprise a forcément besoin de se dégager du profit et là, elles le feront sur le dos des citoyens. Cela va-t-il virer au matraquage des

automobilistes ? » s'inquiète Danielle Simonnet, coordinatrice du Parti de gauche, qui a lancé il y a deux semaines une pétition contre le projet réunissant déjà 1 800 signatures.

LE SOUTIEN DE LA DROITE SOUS CONDITIONS

C'est donc sur les bancs de l'opposition que la maire de Paris va devoir trouver des voix pour faire adopter sa réforme.

« Nous déterminerons notre vote lundi. Mais nous espérons avoir un vrai débat sur la création d'une police municipale », annonce Nathalie Kosciusko-Morizet, patronne du groupe LR au Conseil de Paris. La droite estime en effet que le transfert des « per-
venches » qui ne s'occuperont plus

du stationnement payant vers la brigade de lutte contre les incivilités de la ville doit conduire Anne Hidalgo à créer une police municipale. Chez les centristes, le projet sera soutenu à certaines conditions. « Nous avons bien compris que pour les finances de la Ville de Paris, la moindre recette nouvelle est capitale. Mais cela ne doit pas se transformer en coup de matraque supplémentaire pour les automobilistes », souligne Eric Azière le patron des centristes. Le groupe UDI-MoDem réclame donc un peu de souplesse dans les règles de stationnement : la possibilité de s'arrêter gratuitement pour un « arrêt minute » et le dépassement autorisé d'un quart d'heure sur le ticket payé.